

Publié le 8 février 2019

La Sacvl, toujours bonne élève

De nouveau, l'agence de notation financière Standard & Poor's attribue la note A à la Société anonyme de construction de la ville de Lyon (Sacvl). La Sem avait obtenu la même note en 2016, à l'issue d'une sortie de crise difficile.



« Cela indique la forte aptitude de la Sacvl à honorer ses obligations financières [...] et à absorber en 2018 la réduction de loyer de solidarité décidée par le gouvernement », évoque l'agence dans un communiqué. Elle avance même l'idée de relever la note « si la Sacvl parvenait à réduire significativement les risques liés à son encours d'emprunts bancaires structurés, tout en maintenant une solide position de trésorerie et en contrôlant son niveau d'endettement ».

L'exercice de notation se reconduit chaque année avec un audit sur la situation globale de la société et ses risques éventuels vis-à-vis de prêteurs à l'horizon de trois ans. De telles perspectives viennent conforter la bonne santé financière de la société depuis quelques années, après une sortie de crise difficile.

En 2016, **Éric Lamoulen**, directeur général de la Sacvl avait confié à *Servirlepublic* lors de la première attribution de la note A : « Cela nous a re-crédibilisé vis-à-vis des banques sachant qu'en 2013 nous avons du mal à faire valoir nos atouts réels »,